

2016

Université de Poitiers – Faculté de Droit et des Sciences Sociales
Amphithéâtre Hardoin
43 Place Charles de Gaulle 86000 Poitiers

Renseignements

Sandrine LECLERCQ

Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers
Équipe de Recherche en Droit Privé (ERDP)
43, Place Charles de Gaulle
Bât. E9-TSA 81100
86073 Poitiers Cedex 9
05 49 45 42 22
sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr

Inscription avant le 10 mai 2016

**Droits d'inscription au colloque : 30 euros TTC
(déjeuners libres)**

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription et chèque ou
- Inscription par email : sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription et envoi du chèque par courrier postal à l'ERDP)

Gratuité pour les universitaires et étudiants

- Inscription par courrier postal : retourner bulletin d'inscription ou
- Inscription par email : sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr (avec informations figurant dans le bulletin d'inscription)

LE NOUVEAU RÉGIME GÉNÉRAL DES OBLIGATIONS

COLLOQUE

Inscription obligatoire

Sous la direction
de Valerio FORTI
et Lionel ANDREU



Jeudi 26 et vendredi 27 mai 2016

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin

<http://droit.univ-poitiers.fr>

Faculté
DROIT
& Sciences sociales
UNIVERSITÉ DE POITIERS

1811
Université
de Poitiers

ERDP
ÉQUIPE DE
RECHERCHE EN
DROIT PRIVÉ

DALLOZ

REGION
Poitou
Charentes
la démocratie participative

Grand
Poitiers
grandpoitiers.fr

Jeudi 26 mai 2016

APRÈS-MIDI

14h15 - Accueil des participants

14h30 - Le point de vue de la Chancellerie

Charlotte DE CABARRUS, Chef du Bureau de droit des obligations du ministère de la Justice

15h00 - Le point de vue de la Cour de cassation

Jean-François FEDOU, Conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation

15h15 - Débats

I. Les actions ouvertes au créancier et les modalités de l'obligation

sous la présidence de Eddy LAMAZEROLLES, Professeur à l'Université de Poitiers

15h30 - Les actions ouvertes au créancier

Grégoire LOISEAU, Professeur à l'Université Paris I

16h00 - L'obligation conditionnelle et l'obligation à terme

Valerio FORTI, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

16h30 - Débats

17h00 -17h30 - Pause

17h30 - L'obligation solidaire

Jean-Denis PELLIER, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

18h00 - L'obligation à prestation indivisible

Lionel ANDREU, Professeur à l'Université de Poitiers

18h30 - Débats

Vendredi 27 mai 2016

MATIN

09h00 - Café d'accueil

II. Les opérations sur obligations

sous la présidence de Dominique LEGEAIS, Professeur à l'Université Paris V

09h30 - La cession de créance

François CHENEDE, Professeur à l'Université Lyon III

10h00 - La cession de dette et la cession de contrat

Philippe SIMLER, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg

10h30 - Débats

11h00-11h30 - Pause

11h30 - La novation et la délégation

Maxime JULIENNE, Professeur à l'Université d'Angers

12h00 - Débats

12h30 - Déjeuner

Vendredi 27 mai 2016

APRÈS-MIDI

III. L'extinction de l'obligation

sous la présidence de Rose-Noëlle SCHÜTZ, Professeur à l'Université de Poitiers

14h30 - Le paiement

Didier R. MARTIN, Professeur émérite de l'Université Paris XI

15h00 - Le paiement avec subrogation

Éric SAVAUX, Professeur à l'Université de Poitiers

15h30 - Débats

16h00-16h30 - Pause

16h30 - La compensation

Antoine HONTEBEYRIE, Professeur à l'Université d'Evry-Val d'Essonne

17h00 - L'impossibilité d'exécuter

Marc MIGNOT, Professeur à l'Université de Strasbourg

17h30 - Débats

18h00 - Cocktail